

dire : je suis le seul bon journal; tous les autres que vous recevez doivent être tenus pour mauvais ?

Non. Avec elle, un journal nouveau venait, tout simplement, prendre une place laissée vacante, dans le journalisme canadien : l'*Action Sociale*, écrivait son fondateur, serait, un quotidien « hautement et exclusivement catholique : catholique dans ses « doctrines, catholique dans son esprit, catholique dans son appréciation des hommes et des choses, catholique dans la discussion « de toutes les questions de religion et de morale, de nationalité « et de langue, d'administration politique et d'économie sociale. »

Or, à cette époque, où se trouvaient, dans notre presse canadienne-française, les quotidiens de cette trempe-là ? Il existait bien, il est vrai, des journaux rédigés par des catholiques, bien disposés, quelques-uns, à l'endroit de la religion ; mais une presse quotidienne indépendante des partis politiques ou des ambitions que suggère l'intérêt personnel, cela nous manquait. Le mot est de Mgr Bégin lui-même. L'*Action Sociale* ne venait donc pas se substituer aux autres feuilles paraissant tous les jours ; elle venait s'ajouter à leur nombre, remplir un poste inoccupé, faire entendre une voix que tous les bons esprits s'accordaient à estimer nécessaire.

L'orateur s'applique à démontrer, à cet endroit de son discours, que le journal catholique est indispensable à une population catholique.

C'est pour s'en être servi que les catholiques allemands, autrichiens et belges ont pu repousser toutes les attaques.

Et, c'est pour avoir négligé d'en mettre au jour que les catholiques français ont eu à subir les traitements que l'on sait, dans un pays où ils sont 30 millions.

Pour faire voir toute la puissance du journal, M. l'abbé Fortin énumère une série de faits très probants d'où il ressort que, pour le bien comme pour le mal, la presse a une efficacité sur laquelle il importe grandement de réfléchir.

Pour finir, l'orateur fait la preuve que nous avons besoin, ici, d'un journal dont la puissance serait au service des intérêts catholiques.

Mgr l'archevêque de Québec ayant établi, dans son diocèse, l'œuvre de l'*Action Sociale Catholique*, il fallait un journal qui pût la faire connaître, l'aider dans ses combats et dans ses travaux. Et c'est ce qu'a fait l'*Action Sociale* ; c'est aussi ce que fait et ce que fera l'*Action Catholique*.

Pendant que ses confrères défendent le parti dont ils sont les organes ou les amis, pendant qu'ils servent des intérêts financiers et des ambitions, ou bien la littérature, les sciences, les arts, l'*Action Catholique*, elle, sert l'Église, défend ses droits, s'emploie à promouvoir ses intérêts, parle de ses œuvres et ne